



INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EXPERT SELECTION PEA (Code ISIN : FR0007011366)

Cet OPCVM est géré par FINANCE SA

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Expert Sélection PEA est un fonds éligible au PEA dont l'objectif de gestion est la recherche de performance sur les marchés d'actions européennes. La gestion mise en œuvre est totalement discrétionnaire et a pour vocation de maximiser la performance, par l'utilisation d'une allocation d'actifs exposée régulièrement aux marchés d'actions européennes et évolutive en fonction du scénario central de la société de gestion.

La gestion du portefeuille repose sur une allocation dynamique et sera réalisée par une sélection d'OPC éligibles au PEA et par une sélection de titres détenus en direct représentant les plus fortes convictions de la société de gestion. L'allocation d'actifs pourra être complétée par des stratégies de couverture et/ou d'expositions synthétiques aux indices ainsi que des expositions aux marchés monétaires et/ou obligataires.

Dans ce cadre, le fonds est exposé directement ou via des OPC et les marchés financiers à terme fermes et conditionnels :

- De 0 et jusqu'à 200% en actions de tous secteurs, toutes zones géographiques y compris des pays émergents, dans la limite des règles d'éligibilité au PEA, et, de toutes capitalisations y compris en actions de petites capitalisations. Toutefois la part exposée en actions de petites capitalisations n'excèdera pas 30% dont 10% maximum en titres en direct.
- Jusqu'à 25%, via des OPC éligibles au PEA, en titres de créances négociables d'émetteurs du secteur public et /ou privée notés principalement « investment grade ».
- Jusqu'à 50% maximum de l'actif au risque de change.

Le FCP pourra être investi à 75% minimum en titres et OPC éligibles au PEA ; il peut être investi au-delà de 20% et jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de toute classification français ou européens, y compris ETF et, dans la limite de 30% de son actif net, en parts et actions de FIA de droit français ou d'OPC étrangers autorisés à la commercialisation en France, y compris ETF qui satisfont aux quatre conditions prévues à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

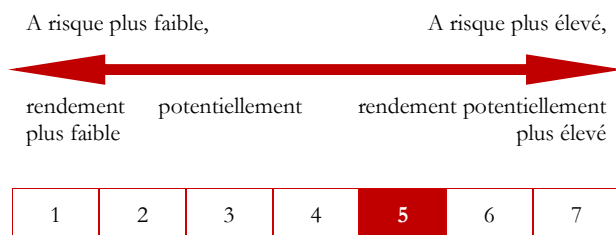
Ces OPC pourront être gérés par la société de gestion.

En vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques de marchés actions, taux ou change le gérant pourra intervenir sur des marchés financiers à terme fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés et ou de gré à gré dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du fonds

La part du FCP capitalise les sommes distribuables. La valeur liquidative (VL) est calculée à fréquence quotidienne. Les ordres de souscriptions et de rachats sont reçus tous les jours de calcul de VL au siège de CACEIS BANK jusqu'à 8h30 le jour de VL (J). Ils sont exécutés et comptabilisés le jour ouvrable suivant (J+1) sur les cours de clôture de bourse en J.

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 5 reflète essentiellement l'exposition de l'OPCVM aux marchés de taux et actions. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de Crédit : les OPC sur lesquels le FCP Expert sélection est investi peuvent présenter un risque de crédit lié au défaut ou à la dégradation de la notation d'un émetteur en portefeuille et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Impact des techniques lié aux produits dérivés : les Placements dans des instruments dérivés peuvent entraîner une amplification des mouvements de titres en portefeuille à la hausse comme à la baisse.

Risque de liquidité : Le FCP peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du FCP dans son ensemble. La survenance de ce risque peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	1%	

Frais prélevés par le fonds sur une année

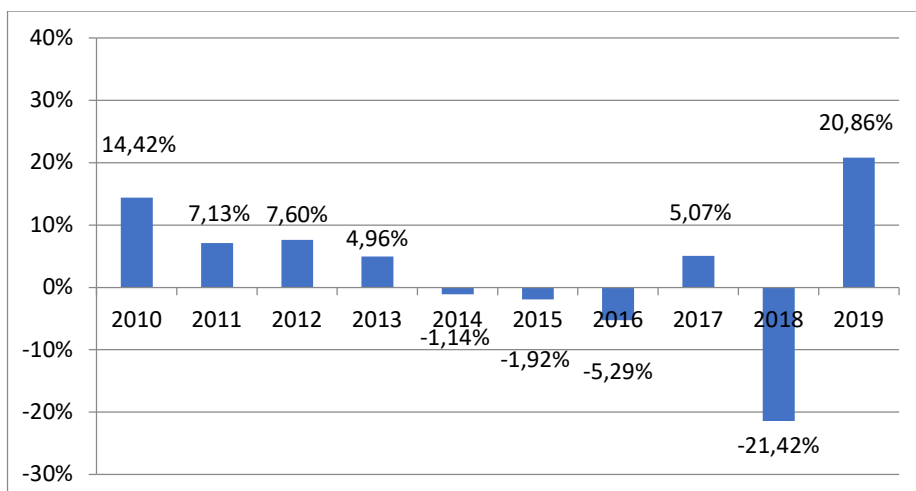
Frais courants	3,52%	Le taux représente les frais de l'exercice précédent, clos au 30 juin 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre mais ne dépassera en aucun cas le taux maximum. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.finance-sa.fr . Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. A noter que les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
----------------	-------	--

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.finance-sa.fr.

PERFORMANCES PASSES



Fonds créé le 22 juin 1997.

Les performances passées sont présentées sur les dix dernières années et calculées net de frais en euro, dividendes nets réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La stratégie du fonds a été modifiée le 10 août 2018 ; les performances affichées ont été réalisées sur la base d'une stratégie qui n'est donc plus d'actualité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire est CACEIS BANK

Les ordres de souscription et rachat sont centralisés chaque jour auprès CACEIS BANK

Le DICI, prospectus et rapport annuel du fonds sont disponibles sur simple demande chez FINANCE SA, 13 rue Auber 75009 Paris – f.delgorgue@finance-sa.fr ou sur le site www.finance-sa.fr

Fiscalité de l'OPCVM soumis au régime de droit français. Le fonds est éligible au PEA.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux « US Persons ». Les parts ne pourront pas être cédées, offertes ou vendues à tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (« US Person »). La définition de « US Person » est donnée dans le prospectus disponible sur simple demande à Finance SA ou sur le site www.finance-sa.fr

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.

FINANCE SA est agréée par la France sous le numéro GP91029 et réglementée par l'AMF.

La responsabilité de FINANCE SA ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur le site internet www.finance-sa.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 04/02/2020.